

indices de sous-groupes dans les textiles, la quincaillerie et la vaisselle, qui sont combinés pour former le groupe des effets de ménage, est tel que décrit ci-dessus. L'indice final des effets de ménage est obtenu en appliquant à ces trois indices de groupe un coefficient basé sur la consommation ou sur une base de remplacement et en faisant ensuite une moyenne des trois chiffres.

*Tramways.*—L'indice des tramways se compose de deux unités, l'indice de la cité et l'indice du rayonnement. Dans chaque cas un indice moyen pour le Dominion est établi en divisant tout le revenu du transport des voyageurs pendant l'année par le total des voyageurs transportés. Les indices sont calculés sur ces moyennes et les deux unités sont combinées après qu'on leur a appliqué des coefficients représentant le revenu des voyageurs dans les villes et les revenus des voyageurs interurbains.

*Téléphone.*—L'abonnement mensuel pour le téléphone type de résidence de la localité est l'unité sur laquelle repose le nombre-indice du service de téléphone. Des indices provinciaux sont calculés sur les comptes de téléphone pondérés des villes. Un indice général du Dominion est aussi calculé en prenant les moyennes des comptes provinciaux et en les pondérant avec un chiffre représentant le nombre d'abonnés provinciaux. Le chiffre ainsi obtenu est divisé par le résultat du même calcul en 1926 et multiplié par 100, ce qui donne l'indice final.

*Assurance.*—Les changements dans le coût de l'assurance sont mesurés par la comparaison de deux indices, l'un des taux d'assurance-feu et l'autre mesurant les changements dans l'échelle des primes d'assurance-vie. Le premier est de construction assez simple parce qu'il n'y a aucun autre élément que celui de risque dans le coût de l'assurance-feu. Son indice est calculé sur des chiffres annuels montrant la proportion que les primes payées au Canada représentent comparativement au risque total encouru. Il n'en peut être ainsi pour l'assurance-vie parce que l'élément de risque est inextricablement impliqué avec celui de partage des profits, d'épargne, de placement, etc., qui résulte d'un grand nombre de systèmes de police. Là encore le risque n'est pas un élément stable comme dans le cas de l'assurance-feu, parce qu'il varie avec l'âge de l'assuré. Il a donc fallu un indice beaucoup plus compliqué pour l'assurance-vie.

Dix-huit sous-groupes ont été établis, prenant compte de la variation des risques en incluant les taux de prime pour trois groupes d'âges ayant comme centre 21 ans, 35 ans ou 50 ans, des variations dans les types de police qui sont les plus populaires parmi les assurés au Canada; soit, l'assurance-vie ordinaire, l'assurance-vie de vingt ans et la dotation à vingt ans. Finalement, une troisième distinction est établie entre les primes de polices participantes et celles de non participantes.

Les données servant à la pondération prennent en considération le chiffre d'affaires fait par les différentes compagnies fournissant le taux de leurs primes, le montant de l'assurance vendue suivant les groupes d'âge mentionnés, l'importance relative des types de police et la proportion des assurances participantes et non participantes.

*Journaux.*—L'indice du prix des journaux est formé des sous-indices basés l'un sur les journaux du soir et l'autre sur les journaux du matin. Un coût moyen d'abonnement est calculé pour la livraison à la ville et un autre pour la livraison à la campagne, par la poste, pour chaque journal; les moyennes sont pondérées par les chiffres de la circulation de 1928 pour donner un total relatif. L'importance des sous-groupes dans l'indice final est déterminée par la valeur estimative de tous les abonnements payés pour les journaux de chaque groupe.